



On vote dans les DREAL

Les regroupements et fusions ont pour conséquences de nouvelles élections aux CTP.

Ce sera le cas le 29 septembre dans les 9 Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) créées le 1^{er} janvier 2009.

C'est un véritable défi pour des organisations syndicales fortes dans telle direction ou service ministériel, mais faible ou inexistante ailleurs.

Les syndicats concernés de la CGT (FNEE et Finances), de la FSU (Sup-équip et SNE) et de Solidaires (IDD) se sont rencontrés le 10 juin et ont décidé de s'adresser ensemble aux salariés. Nous reproduisons dans cette page une partie de cette déclaration.

Les réalités du terrain ont permis dans 4 régions la présentation d'une liste commune aux trois organisations (Champagne-Ardenne, Haute Normandie, Nord Pas de Calais, Pays de Loire).

Dans les 5 autres (Corse, Midi-Pyrénées, PACA, Picardie, Rhône-Alpes) il y aura des listes communes FSU/Solidaires.

On suivra avec intérêt ce premier test avant la création des 17 autres DREAL au 1^{er} janvier 2010.



Les organisations syndicales du MEEDDAT(1), CGT, FSU et Solidaires, se sont réunies le 10 juin à Montreuil au siège de la Fédération Nationale de l'Équipement et de l'Environnement CGT et ont décidé de s'adresser ensemble à leurs adhérents dans les DREAL, au sujet des élections aux CTP des 9 DREAL, qui auront lieu le 29 septembre prochain.

Nos trois organisations constatent leur convergence de vue sur les revendications des personnels de toutes catégories et le besoin d'unité, comme d'efficacité : le « tous ensemble » contre la RGPP.

Elles soulignent la nécessité de moyens humains et matériels dans la mise en place des DREAL, pour répondre à toutes nos missions de service public, aujourd'hui mal assurées dans certains secteurs. Demain nos services seront encore plus sollicités pour mettre en œuvre sur le terrain les engagements du Grenelle de l'environnement ou de la Mer.

L'harmonisation sociale par le haut, des régimes indemnitaires, de la RTT, des prestations d'action sociale, des trois composantes des DREAL (DRE, DIREN et DRIRE⁽²⁾) tant vantées par le ministre d'État, est perdue de vue !

Mais ce n'est pas tout. Toute revendication d'amélioration statutaire et de nos traitements est désormais soumise au chantage suivant : suppression d'effectifs, fusion des corps sans euro supplémentaire pour ces opérations, modularité maximale des primes. Et les attaques contre le statut général des fonctionnaires se multiplient avec les actions gouvernementales et parlementaires orchestrées.

La mise en avant des chantiers de mutualisation (PSI), de redéploiements, de modularité des services empêche le débat de fond sur les missions et les moyens dans chaque DREAL et masque le besoin de cadrages nationaux forts, que nous revendiquons, indispensables pour répondre aux attentes de la société.

Tout cela est inacceptable !

Nos trois organisations se sont informées avec intérêt des premières discussions menées entre elles aux niveaux interprofessionnel confédéral et de la fonction publique, pour faire évoluer nos outils syndicaux au service des salariés. Elles notent

également les pratiques syndicales unitaires, dans le respect de chacun, dans la majorité des DREAL mais aussi l'ignorance relative des uns ou des autres dans d'autres DREAL. Ces différences ont leurs motifs, dont ceux de l'histoire des services et des équipes militantes. Ainsi par exemple, Solidaires mène une activité dans les DRIRE mais pas dans les DRE ou les DIREN, la FSU dans les DIREN, mais pas dans les DRE et les DRIRE, la CGT dans les DRE, les DIREN mais pas dans certaines DRIRE... Mais il s'agit aussi de relations humaines...

Partant de la réalité de l'échéance du dépôt des candidatures par sigles syndicaux le 30 juin pour les élections du 29 septembre des 9 CTP des DREAL et de demandes de nos militant-e-s, nous prenons nos responsabilités en vous soumettant la proposition de déposer ensemble dans chaque DREAL une liste CGT/FSU/Solidaires. Cette démarche est motivée par le besoin de se mettre au service des personnels de manière efficace dans le contexte DREAL : disposer de nombreux représentant-es des personnels reflétant leur diversité dans chaque DREAL, traduire en actes la volonté de nos collègues du tous ensemble. Enfin il s'agit de ne pas tomber dans le panneau d'oppositions catégorielles qui font le jeu de l'administration mais d'assurer la défense collective de nos missions de service public.

Nous sommes conscients, dans un contexte local déterminant et variable, qu'un positionnement homogène est difficile. Cependant nous sommes certains qu'une cohérence d'action peut être trouvée dans les 9 premières DREAL, comme dans les autres en 2010. L'attribution des sièges n'est pas un obstacle car c'est bien la pluralité de la représentation des personnels qui compte. La désignation des titulaires, des suppléants et d'experts le permettra. ●

POUR LES SYNDICATS FNEE-CGT ET CGT-FINANCES,
JEAN-MARIE RECH

POUR LES SYNDICATS FSU-EQUIP ET SNE-FSU,
LAURENT FAURE

POUR LE SYNDICAT SOLIDAIRES I. D. D.,
JEAN-PIERRE FRILEUX

1) MEEDAT : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

2) DRE : Direction Régionale de l'Équipement.
DIREN : Direction Régionale de l'Environnement.
DRIRE : Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement.